

Du pétrole pour notre économie?

Mémoire déposé dans le cadre des consultations publiques :
Évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures
Gouvernement du Québec, 2015

Jean-François Spain

Directeur, G21

Gaspésie face aux enjeux du 21^e siècle

Table des matières

1.	Contexte socio-économique régional Gaspésie- les -îles	3
1.1	Structure économique actuelle	3
1.2	Un contexte sociodémographique à l'image de l'économie	3
2.	Relance économique et pétrole, prépondérance de l'économie primaire	4
2.1	Extraction de produit de base et développement de la filière pétrolière	5
2.2	Développement des hydrocarbures, un modèle antidémocratique	6
2.3	Développement des hydrocarbures : l'énergie au service d'intérêts financiers	7
2.3	Co-entreprise et canalisation des rentes issues du pétrole québécois	9
2.4	Des retombées économiques marginales pour le Québec et de la Gaspésie	9
2.5	Une réponse stratégique à la problématique de l'importation de pétrole	10
3.	Politique énergétique : enjeux et perspectives	11
3.1	De la gestion de l'offre à la gestion de la demande	11
	L'approche de la gestion de la demande :	11
3.2	Transition énergétique de notre économie	12
	Investir :	12
	Étudier :	12
	Financer:	12
	Maîtriser :	13
4.	Recommandations	13
4.1	Favoriser une approche patrimoniale plutôt que sectorielle	13
4.2	Réhabiliter la Soquip	14
	Conclusion	16
	Bibliographie	17

1. Contexte socio-économique régional Gaspésie- les -îles

1.1 Structure économique actuelle

La Gaspésie, comme l'ensemble des six régions ressources du Québec, est marquée par la trajectoire historique du modèle d'extraction extensif des ressources naturelles. Il s'agit d'un modèle sur lequel les communautés ont peu de prise notamment dû au fait que les grandes décisions relatives à l'exploitation des ressources régionales sont fonction d'intérêt autres que le bénéfice socio-économique régional. Pour le cas qui nous occupe, les ressources historiquement impliquées sont: la morue et la forêt, les mines, et plus récemment l'énergie, éolienne et pétrolière.

Depuis 1993, la région vit avec les impacts cumulés de l'effondrement de ses secteurs industriels et manufacturiers. Citons les éléments phares permettant de mieux saisir en substance cette conjoncture. À cette date, un moratoire sur le poisson de fond est décrété, entraînant la chute des activités industrielles maritimes. Plus de 900 permis de pêche ont été rachetés par le gouvernement fédéral en 1993 et plus de 44 millions \$ ont été versés en 2003 aux 6 000 pêcheurs et travailleurs d'usine touchés (Marceau, 2003).

Quelques années plus tard, trois fermetures d'importances se produisaient coup sur coup : en 1999, l'usine Gaspésia (Abitibi-Consolidated) à Chandler cessait ses activités de production de pâtes et papiers, 500 employés perdaient leur travail; en 2002, Fonderie Gaspé (Noranda Mines) à Murdochville concluait ses opérations, licenciant près de 350 employés. Enfin, la cartonnerie Smurfit-Stone de New Richmond mettait un terme aux siennes en 2005, près de 300 travailleurs étaient touchés. À cela il faut ajouter le ralentissement constant des travaux forestiers associé au litige commercial sur le bois d'œuvre avec les États-Unis et la révision à la baisse des approvisionnements en forêt publique, qui ont tous deux durement affecté l'économie forestière gaspésienne (MRNF, 2010). Ainsi, entre 1998 et 2013, notre région a perdu plus de 1 400 emplois dans le domaine forestier (usine, forêt et secteurs périphériques) avec la fermeture de 11 usines régionales (Gouvernement du Québec, 2013).

En plus d'entraîner de nombreux impacts sociaux dans les communautés où se sont déroulées ces fermetures, ce rapide effondrement ne laisse plus aujourd'hui au secteur primaire que 2 800 emplois, dont 1 300 pour la foresterie (Gouvernement du Québec, 2013). Le secteur primaire représentant encore 7,6% de l'emploi régional total, comparativement à 2,2% pour le Québec (Gouvernement du Québec, 2015). Il faut aussi préciser que ces fermetures ont généré des pertes économiques significatives sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement de biens et services liés au secteur manufacturier.

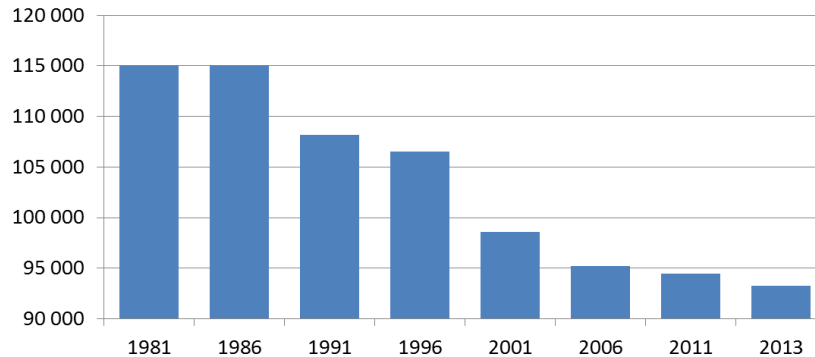
1.2 Un contexte sociodémographique à l'image de l'économie

Ce rapide et constant déclin des secteurs manufacturier et industriel trace un portrait sociodémographique préoccupant. La région fait face à un déclin continu de sa population depuis la fin des années 1980. De 1986 à 2001, elle a perdu un peu plus de 14 % de sa population, un rythme de décroissance qui s'est atténué au début des années 2000, avec une

diminution de 5 % entre 2001 et 2013. Le solde migratoire de la région pour l'année 2013-14 s'établit à -0,39%, une perte nette de 369 personnes (Gouvernement du Québec, 2015).

Graphique 1 :

Évolution de la population entre 1981 et 2013, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Source : Bilan démographique du Québec, ISQ (2014); ISQ (2014); IRÉC, 2015

Parallèlement, le revenu par habitant de 23 276\$ en 2012 (15^e sur 17 régions) continue de se maintenir sous la moyenne québécoise de 26 347\$ (ISQ, 2014). En 2012, 25% de la tranche d'âge 25 à 64 ans ne possédaient pas de diplôme. Fait à noter, ce taux se situait à 40% en 2000. Les efforts d'organisation telle que la Conférence régionale des élus (CRÉ-GIM) à travers le programme de persévérance scolaire auront permis d'améliorer la situation (Emploi Québec, 2014). Cette statistique apparaît importante car elle reflète généralement les capacités des ménages et des collectivités à améliorer leur sort.

Des causes de différentes origines ont concouru au développement de l'actuelle situation régionale. Soulignons cependant le rôle important que semble y avoir joué le modèle industriel dominant l'activité économique gaspésienne.

2. Relance économique et pétrole, prépondérance de l'économie primaire

La relance économique de la Gaspésie gagnerait probablement à s'éloigner des mécanismes qui ont historiquement charpenté son économie. Ces mécanismes ayant résulté en une situation que l'on pourrait qualifier, sinon de précaire, à tout le moins de fortement dépendante de leviers extérieurs pour en assurer le développement.

S'il est vrai que l'extraction des ressources naturelles aura été historiquement la locomotive économique de la région et qu'elle permit une prospérité relative, mais temporaire, il est tout aussi vrai qu'aujourd'hui cette part est reléguée à un rôle secondaire. Le moteur principal est maintenant assuré par l'État (31,9% des emplois), démontrant par effet d'incidence les importantes failles du modèle du libre marché à assurer la prospérité économique des régions ressources du Québec à long terme. Ces effets délétères se reflétant, en plus du nombre d'emplois perdus, surtout sur l'incapacité financière des régions à assurer leur transition économique à partir de leurs fonds propres, une fois les grandes exploitations terminées. Incapacité exacerbée par le fait qu'elle n'ont historiquement jamais eu accès ne serait-ce qu'à une infime partie des rentes générées par l'exploitation des richesses naturelles et collectives de

leurs territoires. Ces explications légitiment peut-être les raisons pour lesquelles les décideurs publics retournent généralement au même modèle pour assurer la création d'emploi et l'activité économique régionale. Le tableau suivant permet d'apprécier la nouvelle structure économique de la région Gaspésie-les-îles.

Tableau 1 : Part de l'emploi total par secteur, région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et Québec, moyenne 2010-2012

Secteur	Moyenne 2010-2012	
	Région Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine	Québec
Secteur primaire	7,6 %	2,2 %
Fabrication	6,8 %	12,5 %
Construction	6,5 %	6 %
Secteur tertiaire	79,1 %	79,2 %
Services gouvernementaux et parapublics	31,9 %	26 %
Services à la consommation	30,8 %	27,2 %
Services à la production	16,4 %	26 %

Source : Gouvernement du Québec, 2015

Les fermetures d'usines et l'exode régional représentent des pivots dans la transformation du paysage économique régional, notamment par le changement au niveau de la structure démographique et des moteurs d'emplois : du secteur manufacturier vers les services publics. Les emplois des services gouvernementaux sont par définition plus stables et moins exposés aux variations cycliques qui affectent les marchés des commodités. Cependant, ils sont aussi caractérisés par des contraintes et prérogatives liées aux choix de l'État central. Puisque le filet social assure le relai lorsque les secteurs primaires tombent en panne et lors des saisons creuses, notamment au niveau touristique et que par ailleurs le secteur de la construction (6,5% des emplois) semble principalement articulé autour de la filière éolienne (MEIE, 2014, Desjardins, 2015), nous pourrions estimer que près de la moitié (46%) des emplois actuels sont liés à des prérogatives d'aménagement extérieures à la région, y renforçant la vulnérabilité régionale.

2.1 Extraction de produit de base et développement de la filière pétrolière

En pareil contexte, le développement de la filière énergétique des hydrocarbures pourrait apparaître comme un élément structurant et salvateur en termes de développement économique régional. Il importe en ce sens de mettre en relief les caractéristiques associées à l'actuel modèle d'exploitation, caractéristiques liées principalement aux intérêts des investisseurs et cadrées par une logique d'extraction de valeur financière plutôt que relative au développement de l'économie régionale. Ces dernières étant tout à fait conforme à la logique de l'extractivisme, soit un modèle d'exploitation des ressources naturelles basé sur *l'exportation de produits primaires* faiblement transformés (commodités) ou les principaux revenus sont détournés à d'autres fins que la prospérité à long terme des économies impliquées.

L'économie de commodité, soit l'exportation massive de produits de base, représente, dans les faits, le modèle ayant charpenté l'économie régionale depuis plus de deux cents ans, avec les conséquences décrites ci-haut. Parmi les principales caractéristiques de ce modèle, que l'on retrouve à l'intérieur de l'actuelle proposition de développement des hydrocarbures du Québec, citons :

- Mentalité d'exploitation de produit d'exportation ancrée dans la population et chez les décideurs publics, à laquelle se superpose un développement énergétique fondé sur une logique de soutien de la demande;
- Historique économique des communautés associé au développement mono-industriel;
- Forte migration ponctuelle des travailleurs, la phase d'exploration représentant pour le pétrole la principale période d'emploi (période de pointe);
- Marginalisation des populations autochtones et des femmes dans le développement industriel;
- Incapacité à développer des compétences et du capital d'investissement local, cette logique ne se trouvant ni dans la culture, ni dans les capacités financières régionales;
- Forte bureaucratie centralisée, ayant préséance dans l'encadrement législatif face aux collectivités locales;
- Faible scolarité des travailleurs principalement axée sur des formations techniques spécialisées (sur spécialisation des travailleurs);
- Forte monopolisation des infrastructures locales aux fins d'exportation de produits primaires, principalement au niveau des infrastructures routières et d'inter modalité;
- Investissement des gouvernements orientés vers l'attractivité des investisseurs privés plutôt que sur la mise en place d'un cadre législatif fondé sur la prospérité régionale sur le temps long;
- Difficulté de planification et de réorientation économique des principaux acteurs institutionnels. Le développement étant fortement ancré à l'intérieur du modèle de l'économie de commodité (extraction, emballage et exportation de produits primaires);
- Économie fortement liée aux cycles du marché des produits de bases, rendant presque impossible la planification économique à long terme.

Cette énumération représente les principales caractéristiques d'une logique d'extraction de ressources primaires faiblement transformée. Il s'agit, dans les faits, des caractéristiques qui définissent bien l'historicité économique régional et que nous rencontrons à l'intérieur de l'actuelle proposition de développement des hydrocarbures que nous décrirons plus en détails dans les prochaines lignes.

2.2 Développement des hydrocarbures, un modèle antidémocratique

Par définition, le secteur industriel des hydrocarbures en est un fortement capitalisé. C'est-à-dire que les capitaux d'investissement nécessaires à l'exploration et la mise en exploitation des ressources sont importants. Cette mobilisation massive de capitaux force à reconnaître les limites démocratiques réelles associées au contrôle du développement de cette industrie. N'ayant pas de capacité d'investissement propre, la région n'a que peu ou pas de prise sur le programme économique entourant l'exploitation.

En effet, cette forte capitalisation exogène à l'économie régionale et nationale contraint le développement aux limites suivantes :

- 1- L'horizon d'investissement lié au rendement financier des entreprises condamne son développement à une logique courttermiste contraire à un développement soutenable et structurant de la filière dont les principales visées seraient le bénéfice du plus grand nombre sur le temps long;
- 2- Les grandes logiques de développement de la filière sont sectorielles, c'est-à-dire qu'elles appartiennent presque exclusivement aux intérêts d'un secteur fortement financiarisé sur lequel la région et l'État n'ont que peu de prise; ses objectifs étant principalement spéculatifs associés au rendement financier des investisseurs;
- 3- Les grandes orientations du développement sectoriel, presque entièrement extérieures à la région voire même au Québec, cantonne les acteurs locaux à un développement à posteriori des décisions prises en amont.

En résulte un modèle de développement fondé sur les intérêts privés d'un secteur pourtant basé sur une ressource publique non renouvelable : pratique contradictoire avec un discours fondé sur les intérêts régionaux et nationaux. Ces éléments mettent en exergue le fait que les grandes décisions orientant le développement des hydrocarbures au Québec et en Gaspésie ne sont pas publiques mais privées, éloignant davantage ce développement industriel d'un cadre démocratique.

2.3 Développement des hydrocarbures : l'énergie au service d'intérêts financiers

Depuis 1995, l'État se cantonne dans une approche standard d'attractivité des capitaux, ceci consistant à stabiliser l'environnement réglementaire et sécuriser les investissements financiers. Il s'agit essentiellement d'une approche privilégiant et valorisant les intérêts privés plutôt que collectifs. Posture pourtant contraire à la prospérité économique dans le cadre de l'exploitation d'une ressource naturelle non renouvelable aussi sensible que celle des hydrocarbures.

Par cette position, notre gouvernement se limite à la mise en place d'un environnement financier concurrentiel, notamment au niveau de la fiscalité, position ayant pour principal objectif l'attractivité des investissements privés et l'accompagnement de la croissance des organisations impliquées. Cette approche de l'attractivité des capitaux se traduit à l'intérieur du cadre législatif actuel, sur deux aspects principaux :

a) Gestion des permis axée sur stabilités des coûts d'exploration :

- *Loi limitant les activités pétrolières et gazières (2011)* : [les] entreprises peuvent conserver leurs permis sans obligation d'activité jusqu'en juin 2014. Cette loi, limitant les obligations d'investissement, aura permis l'accaparement des permis et aura favorisé la consolidation financière des entreprises en leur permettant d'augmenter leur valeur en bourse par le contrôle sur des éléments (hectares de permis) prospectifs.
- Maintient des permis d'exploration à 1,01\$ l'hectare, correspondant à un tarif extrêmement concurrentiel plutôt, par exemple, de laisser aller les permis aux enchères.
- L'ensemble de ces éléments ont été reconduits sous le gouvernement Couillard, le 13 juin 2015.

b) Gestion de l'exploitation axée sur la rentabilité des entreprises :

- Maintient des permis d'exploitation à 35,4\$ l'hectare par rapport à 2,50\$ antérieurement.
- Niveau des redevances situé entre 5 et 12,5% de la valeur au puits selon le type d'hydrocarbures et la quantité quotidienne exploités.

Cet encadrement législatif mène au constat suivant :

L'absence de mécanismes de redevance d'envergure et de captation des rentes fait en sorte que les faibles niveaux de redevances et retombées économiques, actuels et anticipés, constituent des flux de capitaux négligeables qui n'offrent que très peu d'effets structurants à long terme sur l'économie, tant régionale que nationale. Il relègue ainsi les institutions publiques nationales et régionales au rôle de facilitateur dans la mise en place de la filière. De ce fait, les volontés d'intervention des communautés locales dans les orientations de la filière apparaissent comme un corps étranger limitant la mise en valeur de la ressource.

Dans ce contexte, les débats entourant la légitimité, l'encadrement et les finalités à donner à l'extraction des hydrocarbures n'ont pas d'emprise sur le développement de filière. Cette approche légitime aussi le discours des entreprises à l'effet que leur croissance est la condition nécessaire au développement du potentiel pétrolier québécois, laissant croire que plus elles seront actives, plus importantes risque d'être les retombées.

Il s'agit d'une distorsion de la réalité puisque le modèle actuel ne supporte en aucune manière le développement de l'économie régionale et nationale. Au contraire, il contribue à la dévitalisation, à l'appauvrissement et au maintien de la dépendance économique de notre région du aux faits énumérés, soit : l'incapacité de la région de financer ce développement, l'incapacité de la région et de l'État du Québec à capter les recettes financières tirées de l'exploitation, l'incapacité de la région et de l'État à envisager et financer la transition économique et écologique post exploitation et l'incapacité de l'État à contrôler la valeur d'échange du produit, donc de la rentabilité des exploitations. Nous parlons ici de la forte exposition du cours du brut aux flux du marché des commodités; c'est à dire que la rentabilité et les activités des entreprises sont fonction de la valeur du produit en bourse. Aujourd'hui avec un pétrole s'échangeant à 44,48\$¹, il est fort à parier que les nouvelles exploitations, conventionnelles ou non, ne soient pas rentables, tel que le démontre l'expérience des sables bitumineux et de la fluctuation des revenus de la province albertaine.

Le rôle de notre État traduit par les mécanismes juridiques précédemment énumérés renforce la logique de l'État garantissant l'approche économique du libre marché. Il s'agit pourtant d'un modèle étranger à la logique et aux valeurs québécoises qui cadrent plutôt l'État comme représentant la primauté et la souveraineté des intérêts collectifs, c'est à dire garantissant

¹ Valeur au marché du Brent, le 17 novembre 2015 à 08h30. Le WTI s'échangeant à 41,68\$.

d’abord les intérêts et la prospérité de la collectivité sur le temps long. Cette logique du libre marché a pourtant démontré ses importantes faiblesses, tant en Gaspésie qu’au Québec dans ses capacités à encadrer et à canaliser les initiatives économiques pour le bénéfice, la prospérité et le bien-être de notre collectivité sur le temps long. Il s’agit en fait d’éléments supplémentaires démontrant clairement que le modèle d’exploitation actuel, l’extractivisme, est un modèle exporté, exogène à nos territoires plutôt qu’un modèle fondé sur les valeurs, l’identité et les intérêts supérieurs du Québec.

2.3 Co-entreprise et canalisation des rentes issues du pétrole québécois

Depuis 2010, l’ensemble des trois entreprises actives sur le territoire présentent des structures d’investissement en co-entreprise. De ce fait, il convient de faire la part des choses concernant la capacité des entreprises québécoises à canaliser de manière optimale la rente pétrolière pour le plus grand bénéfice de l’économie gaspésienne et québécoise. Ce partage des risques génère sa contrepartie évidente de fuite des capitaux générés par les activités d’exploitation. Le graphique suivant démontrant bien la part des revenus que tireraient les acteurs privés associés à la mise en exploitation de la ressource.

Tableau 2 : Co-entreprise et captation de la rente pétrolière (distribution des revenus)

Exploitant	Secteur	Co-entreprise
Pétrolia	Haldimand (7,7M barils)	50% Investcan (Québénergie)
	Anticosti (1,5G barils)	Hydrocarbures Anticosti S.E.C. Ressources Québec inc. (35%) Invest. PEA inc. Pétrolia (21,67%) Saint-Aubin E&P inc. (21,67%) Corridor Ressources (21,67)
	Bourque (1000G pied cubes) initialement en place dans secteur prospectif (estimation à haut risque)	8 permis détenus à 95%
Junex	Galt (330M barils)	Détenu à 68,82% par Junex
	Anticosti (non déterminé)	Lettre d’intention signée (février 2014) avec Ressources Québec, en attente d’un 3 ^e partenaire Portion Junex si avérée 20%
Gastem	Matapédia-Cyr	Epsilon (25%)
	Restigouche Sud-Est	Transféré à Pétrolia

Source : Pétrolia, 2015; Junex, 2015; Gastem, 2015

2.4 Des retombées économiques marginales pour le Québec et de la Gaspésie

En s’appuyant sur un communiqué émis par Pétrolia en 2012, et toujours disponible en ligne, le détail de la contribution dans l’économie de 3 mois de forage pour le secteur Bourque est de 2,6 millions \$ dont 1,2 million dans l’économie québécoise. En procédant à l’analyse de projets similaires dans une structure géologique semblable (formation Utica), les informations recueillies tendent à établir les coûts moyens d’exploration *sans fracturation* entre 6 et 7 millions. Sur cette base, plus de la moitié des retombées proposées par Pétrolia se font à

l'extérieur Québec. C'est donc en amont de l'exploitation que se retrouvent les retombées économiques associées aux créneaux de forte valeur ajoutée, soit l'expertise technologique et la capitalisation financière, qu'il faut actuellement importer, confirmant encore ici notre faible emprise sur le développement de la filière.

Tableau 3 : Retombées économiques et chaîne d'approvisionnement

Investissement total moyen formation d'Utica	Retombée dans l'économie québécoise	Principal secteur bénéficiaire	Retombée dans l'économie gaspésienne
6 millions \$ / puits	2,6 millions \$ (ou approximativement 43 % du total des dépenses)	Transport: 1 million \$ (ou approximativement 38 % des dépenses au Québec)	1,2 million \$ (ou approximativement 20% du total des dépenses dans secteurs périphériques (chaîne d'approvisionnement))

Source : IRÉC, 2013

De plus, l'ensemble des retombées en région concerne des secteurs économiques périphériques à l'exploitation qui sont peu structurants et principalement reliés aux transports. Les entreprises y étant mobilisées ponctuellement présentent une faible valeur ajoutée à l'économie régionale et exigent des opérateurs un niveau de qualification relativement bas. Il importe donc de reconnaître que les principaux éléments de valorisation économique associés à la chaîne d'approvisionnement, comme en fait fois le tableau 3, confirme les faibles capacités du secteur à charpenter durablement l'économie régionale.

2.5 Une réponse stratégique à la problématique de l'importation de pétrole

À la lumière des capacités actuellement connues des structures géologiques impliquées, des technologies nécessaires à l'extraction, de notre niveau de contrôle collectif sur ces technologies et des courbes de déplétion des puits, plusieurs questions se posent quant à la convergence des intérêts de l'exploitation avec les orientations gouvernementales entourant les approvisionnements énergétiques nécessaires au fonctionnement de notre économie. Nous parlons notamment de la sécurité des approvisionnements, de l'empreinte carbone de notre économie et de l'équilibre de la balance commerciale. Le tableau 4 permet d'apprécier un comparatif des capacités de production actuellement connues de sites en lien avec le niveau de consommation de pétrole au Québec selon des données de 2011.

Tableau 4 : Durée de réponse aux besoins de l'économie québécoise des sites en exploration

Secteur	Type	Quantité de barils	Réponse aux besoins du Québec
Haldimand	Potentiel	7,7 millions	21 jours
Galt	Potentiel	20 millions	54 jours
Bourque	Prospectif	10 millions	27 jours
Anticosti	Prospectif	1,55 milliard	7,4 ans

Source : IREC, 2013, Sur la base d'un calcul de consommation de 135M barils/ années.

Ces données nous permettent d'apprécier et questionner les moyens avec lesquels le gouvernement entend stabiliser et sécuriser nos approvisionnements énergétiques en pétrole québécois afin de favoriser l'émergence d'un modèle d'exploitation plus démocratique, plus sécuritaire et structurant favorablement notre balance commerciale. Les faibles capacités de production actuellement connues des secteurs étudiés nous démontrent l'incapacité pour l'économie québécoise de rencontrer les exigences de l'économie du 21^e siècle quand aux éléments énumérés précédemment; sans pour autant tenir compte des impacts sur l'environnement et de l'échéancier relatif aux changements climatiques.

3. Politique énergétique : enjeux et perspectives

3.1 De la gestion de l'offre à la gestion de la demande

Depuis 1950, la demande énergétique de l'économie québécoise est en augmentation constante (MERN, 2015). À travers les années, l'État et les entreprises ont mis en place des initiatives favorisant l'accès à l'énergie par les groupes industriels et les ménages. C'est le paradigme de la gestion de l'offre énergétique sur lequel s'appuie encore aujourd'hui le modèle de développement énergétique du Québec. Une brèche apparaît dans ce paysage à partir du moment où le gouvernement du Québec et Hydro-Québec mettent en place des programmes d'efficacité énergétique. À partir de ce moment, l'approche par gestion de la demande (du consommateur) commence à se définir.

L'approche de la gestion de la demande :

Développer une approche de gestion de la demande consiste à mettre en place des initiatives qui permettent à terme de mieux encadrer la demande en énergie. Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie énergétique efficace, l'État gagnera à développer des programmes qui encadreront la demande énergétique en mettant en place des incitatifs à la réduction de la consommation. Puisque que 75% (75,6%) de notre consommation de pétrole au Québec est en lien avec les transports (MERN, 2015), il apparaît clair que l'enjeu principal de la gestion de la demande en hydrocarbures se situe à ce niveau.

Les initiatives de réduction du niveau de consommation des hydrocarbures devraient se situer au niveau du transport individuel en favorisant le transport collectif et actif; une emphase importante devrait, à notre avis, être mise sur l'électrification des transports collectifs, notamment celui de marchandise en favorisant le transit par train et par cabotage sur le Saint-Laurent. La diminution de la taille des véhicules individuels en ayant une prime accrue sur les droits d'immatriculation des plus gros cylindrés devrait faire parti des initiatives de très court terme. Dans l'ensemble, il s'agit de d'optimiser le transport des personnes et des marchandises plutôt que celui des véhicules. Notez que l'ensemble de ces recommandations se retrouvent à l'intérieur du rapport Lanoue-Mousseau : Maîtriser notre avenir énergétique.

3.2 Transition énergétique de notre économie.

Les principales initiatives répondant aux enjeux actuels de la stratégie énergétique du Québec, incluant la question des hydrocarbures pourraient se résumer ainsi :

Investir :

La première et principalement forme d'énergie à mobiliser en 2015 est le négawatt, c'est à dire la réduction de la consommation énergétique de l'économie du Québec. Il s'agit ici d'investir la transition énergétique à partir d'une lecture d'ensemble dans un contexte global (IRÉC, 2015, Lanoue-Mousseau, 2014).

Étudier :

Le financement des initiatives énergétiques au Québec doit d'abord être orienté vers la transition économique, soit:

- a. La descente énergétique de notre économie : l'efficacité énergétique de l'ensemble de notre économie pour laquelle le Québec accuse un important retard (Lanoue-Mousseau, 2014) : procédés industriels, enveloppe des bâtiments, organisation du territoire et transport collectif électrifié, etc.;
- b. La diminution de l'empreinte carbone de notre économie : compléter la transition du portefeuille énergétique effectuée au cours des années 1960 pour le rendre complètement renouvelable à l'horizon 2050²;
- c. L'innovation technologique et le développement d'un savoir faire unique permettant, comme nous l'avons fait avec l'ingénierie des barrages d'Hydro-Québec, d'exporter nos technologies et notre compétence.

Financer:

Le développement de grappe industrielle associée à ce savoir-faire technologique représente :

- d. De meilleures opportunités de développement économique de longue portée que le laisser aller actuel associé au libre marché (business as usual);
- e. De meilleures opportunités de rendement financier vu la demande mondiale croissante en technologies permettant de diminuer l'empreinte carbone des économies mondiales;
- f. Des opportunités plus structurantes pour les économies régionales et nationales et représentent d'importants vecteurs d'atteinte des objectifs de diminution des émanations de CO2 de notre économie;

² Il est important de noter que le Québec présente déjà un portefeuille énergétique renouvelable à 50% avec l'hydro-électricité et la biomasse (MERN, 2015)

Maîtriser :

Le développement d'un savoir faire technologique, de grappe industrielle et connaissance doit rester entre les mains de la collectivité si l'on veut tirer profit des procédés en amont et en aval, tel que nous l'avons si bien expérimenté avec l'initiative d'Hydro-Québec.

4. Recommandations

Le constat des faibles perspectives d'avenir de l'actuel modèle d'exploitation des hydrocarbures au Québec combiné avec l'important niveau de consommation de cette énergie associée au secteur des transport (véhicules individuels et marchandises) et les problématiques que cette consommation engendre au niveau du transport des hydrocarbures nous oblige à reconnaître:

- D'assurer des alternatives permettant de sortir de la logique extractiviste au niveau du modèle d'exploitation;
- De valoriser un développement maîtrisé de la ressource en amont (production et transport) comme en aval (consommation);
- De développer une économie favorisant l'innovation technologique par la transition énergétique;
- D'assurer les suites de la transition énergétique en cours par une gestion de la demande cohérente ;
- De développer un portefeuille énergétique axé sur la maîtrise collective des énergies renouvelables, en priorisant la descente énergétique de notre économie.

4.1 Favoriser une approche patrimoniale plutôt que sectorielle

Les richesses naturelles, renouvelables ou non, constituent un patrimoine collectif devant bénéficier également à l'ensemble de la société québécoise d'aujourd'hui et pour les générations futures. Il importe à ce sujet de préciser les conditions institutionnelles optimales d'exploration, d'exploitation de transport et de consommation des ressources pétrolières. De là l'importance d'intégrer la question des hydrocarbures à l'intérieur d'un contexte global de la gestion des énergies au Québec

En ce sens, il faut rappeler le rôle essentiel des institutions publiques comme acteur déterminant de la régulation et de l'encadrement des initiatives précédemment mentionnées *compte tenu de l'inefficacité démontrées des lois du marché.*

Conséquemment et malgré l'état actuel des connaissances, si le gouvernement persiste dans une position favorable à l'exploitation des hydrocarbures, nous recommandons de procéder par étape de la manière suivante.

4.2 Réhabiliter la Soquip

Réhabiliter la Soquip (Société québécoise d'initiative pétrolière) consistera à mettre en place un instrument d'intervention stratégique pour l'État, couplé à un mécanisme de concertation et de planification régionales afin de d'arrimer le développement des hydrocarbures avec l'ensemble des stratégies d'intervention du développement des régions et de l'économie du Québec. L'objectif étant d'assurer un développement maîtrisé de sa filière en cohérence avec l'ensemble des secteurs économiques touchés. S'agissant de l'énergie recoupant la moitié du portefeuille énergétique du Québec, la Soquip aura comme mandat l'harmonisation des initiatives en :

- 1- Exerçant une emprise sur les orientations à long terme de la filière pétrolière au Québec;
- 2- Développant une expertise publique en matière de gestion des hydrocarbures;
- 3- Couplant l'expertise de la SOQUIP avec le développement d'un centre en maîtrise de l'énergie, l'horizon 2050 pour l'éradication complète du pétrole comme énergie pour le fonctionnement du secteur des transports nous apparaît essentiel, en considérant l'agenda associé aux changements climatiques;
- 4- Assurant le développement ordonné du transport des hydrocarbures en dialoguant avec le gouvernement fédéral pour avoir la pleine maîtrise de l'encadrement de ce transport avec pleine compensation et entière garantie d'assurance des exploitants;
- 5- Permettant de capter une part significative, c'est-à-dire la part la plus importante de la rente pétrolière;
- 6- Orientant cette rente au service des communautés québécoises sur le temps long. Nous détaillons dans les prochaines lignes les éléments entourant ce point.

Création de fonds d'investissement, modalité d'affectation de la rente pétrolière :

Il s'agira de mettre en place un fonds capitalisé à même une fraction de la rente pétrolière (transformer une ressource non renouvelable en ressource financière renouvelable) afin de doter le Québec et la Gaspésie de leviers financiers nécessaires pour relever les enjeux socio-économiques du 21^e siècle. Ce fond capitalisé pourrait être de l'ordre de 90%³ de l'ensemble de la rente issue de l'exploitation pétrolière, le 10% restant des revenus pourrait être accordé de manière discrétionnaire au gouvernement en place. Ainsi, le fonds pourrait être subdivisé de la manière suivante :

1- Un fonds capitalisé intergénérationnel : Cette portion du fonds a comme objectif de permettre aux générations futures de jouir des bénéfices financiers associés à l'exploitation actuelle d'une richesse collective à laquelle ils n'auront vraisemblablement pas accès (ressources non renouvelables). Ce fonds, accaparant la part la plus importante des revenus de l'exploitation, pourrait être de l'ordre de 70% du total des rentes tirées de l'exploitation pétrolière. Il importe cependant de mettre en place des mécanismes de gouvernance et de placement indépendants du gouvernement, encadrés par la loi et favorisant une croissance

³ Voir structure du portefeuille financier tiré de la rente pétrolière en Norvège. En ligne : <https://www.regjeringen.no/en/topics/the-economy/the-government-pension-fund/id1441/>

réaliste des revenus et du bien être des collectivités où seraient investis ces montants. Deux éléments d'importances que nous n'approfondirons pas ici.

2- Un fonds régional d'innovation et de diversification économique ayant comme objectif d'offrir à la Gaspésie un outil de développement supplémentaire pour charpenter de l'intérieur son économie. Ce fonds régional pourrait être de l'ordre de 10% des fonds tirés des rentes pétrolières et assurerait la transition économique de la région.

3- Un fonds québécois de reconversion ayant comme objectif de mobiliser une part de la rente pétrolière (10%) pour financer les initiatives de reconversion et de descente énergétique de notre économie. Il s'agirait d'un fonds disponible pour financer les initiatives de transition énergétique pour l'ensemble des secteurs de l'économie québécoise.

Conclusion

Une lecture approfondie du rapport *Maîtriser notre avenir énergétique* de Roger Lanoué et Normand Mousseau informe de manière très articulée et cohérente le lecteur sur les enjeux du développement économique et énergétique du Québec au 21^e siècle. Il s'agit à notre avis d'un rapport phare qui devrait être pris en compte avant toutes décisions gouvernementales entourant notre stratégie énergétique.

D'autre part, les enjeux entourant les changements climatiques, combinés avec ceux du développement des régions du Québec doivent représenter les questions de fond qu'il importe d'étudier minutieusement avant de prendre, en collectivité, toutes décisions relatives à la gestion des hydrocarbures, en amont comme en aval de leur consommation.

Des solutions innovatrices et à notre portée existent et apparaissent largement plus structurantes, stimulantes, rentables et édifiantes pour la collectivité québécoise que celle de se lancer, tête baissée, dans la mise en exploitation de nos réserves en hydrocarbures. Faut-il le rappeler, ses réserves prennent plus de 300 millions d'années pour se constituer et les dilapider en énergie légitimant une économie de croissance financière ayant une portée limitée à un très faible nombre sur une seule génération révèle notre incohérence économique et le manque de solidarité dont fait preuve notre actuel modèle de développement.

Pour renverser la vapeur, l'État doit déployer une série de mesures législatives permettant d'encadrer d'une manière stratégique la gestion de nos énergies et le développement économique qui l'accompagne. Ce cadre législatif doit lui-même être fondé sur des caractéristiques permettant de rencontrer les objectifs liés à une politique énergétique du 21^e siècle, notamment par celui d'éradiquer dans un horizon réaliste notre dépendance aux hydrocarbures comme énergie de base pour le fonctionnement de notre économie nationale.

L'enfermement dans un logique d'extraction et de soutien de l'offre, plutôt que d'encadrement de la demande énergétique démontre ici clairement l'inefficacité des mécanismes du libre marché à assurer un développement planifié, stable et prospère de l'économie et de nos secteurs énergétiques à long terme. Poursuivre avec entêtement ce paradigme ne nous conduira qu'au constat de notre échec et nous fera réaliser à quel point la contribution de la filière des hydrocarbures à l'économie nationale risque d'être marginale, voire inexistante.

Bibliographie

Desjardins, *Région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Survol et prévisions économiques*, Études régionales, 2014

Desjardins, *Région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Survol et prévisions économiques*, Études régionales, 2015

Emploi Québec, *Région de la Gaspésie et des Îles*, 2015 : [En ligne : <http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/regions/gaspesie-iles-de-la-madeleine/>]

Gouvernement du Québec, Ministère de l'énergie et ressources naturelles, Gros plan sur l'énergie, 2015 [En ligne] : <http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/statistiques/statistiques-energie-importance-depense.jsp>

Gouvernement du Québec, *Portrait régional, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Ministère de l'économie, de l'innovation et des exportations, 2015, [En ligne] https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/Gaspesie.pdf

Gouvernement du Québec, Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région Gaspésie-Îles-de-la-madeleine 2013-2018, Québec, 2013, 94 p. [En ligne : <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/2013-2018-sig-gim.pdf>]

Institut de la statistique du Québec, Population active, emploi et chômage, 2015 : [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/statistiques-regionales/taux_chomage_reg.htm]

Lanoué, Roger, Mousseau, Normand, *Maîtriser notre avenir énergétique*, Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, Québec, 2014, 310 p.

Laplante, Robert, *L'expérience de Guyenne*, Corporation de développement de Guyenne, Montréal, 1987, 476 p.

L'Italien, F. et Spain, J.F., *Du pétrole pour le Québec? Analyse socio-économique du modèle de développement de la filière pétrolière en Gaspésie*, Ciradd- IREC, 2013, 54 p.

Marceau, Ginette, Il était une fois la morue, Radio-Canada, juillet 2013, [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/actualite/semaineverte/ColorSection/peche/030720/morue.shtml>

Mimeault, Mario, *La Gaspésie*, Les presses de l'université Laval, Québec, 2009, 190 p.

Minville, Esdras, « Une terre d'avenir : la Gaspésie », dans : *La vie économique*, vol.4, Montréal, HEC, 1981